

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2022

CONVOCATION : 10 décembre 2022

2^{ème} convocation suite au manque de quorum le 8 décembre 2022

Présents : Marc HOUBIGAND, Olivier BOUCHER, Véronique BOUCHER, Cécile DELARUE, Jean-Pierre COET, Marthe BAMMY, Sandrine TEGGIN, Jonathan HENON, Cédric MAHIEUX.

Absents excusés : Jean-Pierre BRETEAU, Anne-Catherine COZETTE, Jérôme LEROUX.

Absents : Vincent CAZIOT, Aurore COET.

POUVOIR : J.P. BRETEAU à C. DELARUE.

Secrétaire de séance : Sandrine TEGGIN

Le quatorze décembre deux-mil vingt-deux, à vingt heures, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Marc HOUBIGAND, Maire, le Conseil Municipal.

OUVERTURE DE SEANCE A 20H00

Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 octobre 2022.

I- DELIBERATION POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA RUE DE LA PLANQUETTE ET LA RUE GRANVILLE

Monsieur le Maire expose le compte-rendu de la réunion des conseillers municipaux et d'Artemis. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'autorisation à Monsieur le Maire de demander des subventions au Département à hauteur de 40 % et à la DETR à hauteur de 40% du montant hors taxes ainsi que l'autorisation de signer tous les documents afférents à ces travaux.

II- DELIBERATION : SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES DANS LE CADRE DU PLUIH

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le schéma directeur des eaux pluviales dans le cadre du PLUIH.

Le Conseil adopte à l'unanimité le schéma directeur des eaux pluviales dans le cadre du PLUIH.

Monsieur le Maire rappelle que les habitants qui possèdent une partie du fossé sont responsables de l'entretien. Si cet entretien n'est pas effectué, les propriétaires s'exposent à des sanctions.

III- TRAVAUX DE LA POUTRE DE L'ÉGLISE

Une entreprise est venue réparée la poutre de l'église. Un devis est attendu pour la réparation du clocher.

IV- QUESTIONS DIVERSES

- Vœux du Maire : jeudi 5 janvier 2023
- Changement des horaires de la déchetterie à compter du 1^{er} janvier 2023. Les horaires sont affichés dans la Mairie
- Depuis le 1^{er} juillet 2022, les visioconférences ne sont plus autorisées.
- Recensement : coordinatrice et agent recenseur : Marion Boucher. Recensement effectué entre le 18 janvier et le 18 février 2023.
- Taillage des tilleuls place verte : un devis a été demandé. Il s'élève à 2802 euros. Etant trop élevé il ne sera pas effectué.
- Plus de lettre de relance pour toutes les factures émanant de la Trésorerie. Attention de payer vos factures à l'heure !
- Il faudra définir une personne responsable par commission qui organisera les réunions de commissions.
- SIRS : Il n'y aura plus de cantine dans la salle des fêtes de Sommereux. Cette solution n'était valable que pour la pandémie. Des études seront faites pour l'aménagement de la cantine pour l'insonorisation et le soleil.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal courant janvier.

Fin de séance à 21H00